

# LA STRUCTURE ET LE TYPE DES MÉNAGES SELON L'APPARTENANCE ETHNIQUE AU ZAÏRE OCCIDENTAL<sup>(1)</sup>

Mpembele SALA-DIAKANDA

Département de Démographie, Université de Kinshasa, BP 9308, Kinshasa I, Zaïre.

## RÉSUMÉ

*L'auteur examine les structures familiales (taille, composition, type dominant) et les principales caractéristiques des chefs de ménage selon l'appartenance ethnique au Zaïre Occidental.*

MOTS-CLÉS : Zaïre — Démographie — Famille — Ménage — Structures familiales — Ethnie.

## ABSTRACT

THE STRUCTURE AND THE TYPE OF HOUSEHOLDS AS RELATED TO THE ETHNIC GROUP IN WESTERN ZAIRE

*The author studies the family structures (size, composition, prevailing type) and the main characteristics of the heads of household as related to the ethnic group in Western Zaire.*

KEY WORDS : Zaire — Demography — Family — Household — Family structures — Ethnic group.

## RESUMEN

LA ESTRUCTURA Y EL TIPO DE HOGARES SEGUN EL GRUPO ETNICO EN EL ZAIRE OCCIDENTAL

*El autor analiza las estructuras familiares (tamaño, composición, tipo dominante) y las características principales de los jefes de hogar según el grupo étnico en el Zaire occidental.*

PALABRAS CLAVES : Zaire — Demografía — Familia — Hogar — Estructuras familiares — Grupo étnico.

## Introduction

Le but de cet article est de présenter, très brièvement, les caractéristiques et variations des structures et type des ménages selon l'appartenance ethnique au Zaïre Occidental. L'étude, basée sur 29.535 ménages au total, porte essentiellement sur les résidents, présents ou absents, dénombrés dans les ménages « présents » du milieu rural.

Les données utilisées proviennent de l'Étude

démographique de l'Ouest du Zaïre (EDOZA) réalisée en 1975-76 par le Département de Démographie de l'Université Catholique de Louvain à la demande des autorités gouvernementales zaïroises (2). Une brève présentation de cette enquête est faite dans les pages qui suivent. Nous présenterons aussi sommairement les ethnies retenues avant d'examiner les principales caractéristiques des ménages dans les différents groupes ethno-culturels composant la population zaïroise de l'Ouest (3).

(1) Nous remercions MM. Dominique TABUTIN et Eric VILQUIN du Département de Démographie de Louvain qui ont bien voulu relire le manuscrit et nous faire part de leurs remarques.

(2) L'auteur est Professeur Associé à la Faculté des Sciences Économiques de l'Université de Kinshasa. Il a participé pendant 9 mois à l'enquête Edoza où il a assumé des tâches de supervision.

(3) Pour la présentation des études sur les ménages par division géographique voir les rapports EDOZA. Nous reprenons aussi dans la bibliographie les études déjà tirées de l'enquête Edoza.

## Généralités

### DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE ZAÏRE OCCIDENTAL

Le Zaïre Occidental est la partie de la République du Zaïre constituée par les quatre grandes régions du Bandundu, du Bas-Zaïre, de l'Équateur, du Kasai Occidental et par la Ville de Kinshasa. Cette partie de la République s'étend sur 1.024.371 km<sup>2</sup>, soit 43,7 % de la superficie totale du territoire national qui compte 2.345.409 km<sup>2</sup> (troisième pays africain, par sa superficie).

Comme d'autres pays africains, le Zaïre est peuplé par une mosaïque de tribus. Dans la seule partie du secteur rural de l'Ouest du Zaïre, on en a dénombré près de 180, la plupart de ces tribus appartiennent à la grande famille des peuples bantous. Viennent ensuite, par ordre d'importance décroissant, les populations soudanaises, établies surtout dans les régions septentrionales périphériques et, dans le Nord-Est, des groupements de race Nilotique. Enfin, éparpillées sur tout le territoire, de petites tribus de Pygmées enfouies au cœur de la forêt équatoriale (1).

Bien que la tribu soit l'unité culturelle la plus homogène eu égard notamment au milieu de résidence, à la langue, à la structure politico-sociale, etc., les effectifs observables lors des enquêtes, dans ce type d'unités souvent extrêmement diversifiées, ne sont pas toujours statistiquement importants surtout pour une analyse démographique. D'autre part, en dépit de l'extrême diversité des tribus en présence, certaines d'entre elles se reconnaissent une origine commune et participent à la même culture.

Aussi, dans le but d'étudier les phénomènes démographiques dans différents groupes ethniques au Zaïre, nous avons groupé les tribus dont les cultures semblent objectivement les plus proches. Nous l'avons fait en nous référant non seulement aux critères classiques de différenciation ethnique généralement utilisés par les ethnologues, mais aussi au phénomène de solidarité et d'ethnicité en milieu urbain (Kinshasa) dans sa manifestation la plus durable : la formation, consciente ou non, de communautés résidentielles culturellement homogènes dans l'espace urbain d'occupation récente (2).

Sur base de critères divers donc, dix groupes ethniques ont été retenus en laissant les autres

populations de l'Ouest du Zaïre de côté et ce, soit pour des motifs strictement statistiques (faiblesse des effectifs enquêtés), soit parce que le milieu d'origine de ces populations n'a pas été couvert par l'enquête. Voici ces groupes, tels que nous les avons définis :

1. Bakongo du Mayombe.
2. Bakongo de l'Inkisi-Cataractes.
3. Peuples du Kwango.
4. Peuples de l'entre Kwilu-Wamba.
5. Peuples de l'entre Kwilu-Kasai.
6. Peuples du Kwa-Fimi.
7. Peuples Lulua.
8. Mongo des Lacs.
9. Mongo Nkundo-Bokote.
10. Mongo de la Tshuapa.

### L'ENQUÊTE EDOZA (1975-76)

Nous avons déjà signalé que cette enquête couvre la partie occidentale du territoire zaïrois. Nous devons cependant préciser que les six grandes villes de l'Ouest à savoir Bandundu, Kananga, Kikwit, Kinshasa, Matadi et Mbandaka ne font pas partie du champ de l'étude Edoza (3). Il en est ainsi aussi des deux sous-régions Nord de l'Équateur qui n'ont pu être enquêtées. La carte montre la limite Nord de l'enquête Edoza. La partie Ouest couverte par cette enquête se subdivise en deux strates : l'urbain et le rural, la limite entre les deux strates ayant été fixée à 2.000 habitants. Comme on le voit donc le champ de l'étude Edoza est constitué du milieu rural et des petites et moyennes villes des régions du Bandundu, du Bas-Zaïre, du Kasai-Occidental et des deux sous-régions Sud de l'Équateur. Seul la partie rurale a retenu notre attention dans la présente étude.

L'univers rural de l'Ouest du Zaïre a été stratifié selon un critère géographique avant le premier tirage, puis selon un critère de taille avant le second tirage. Il y a donc eu au premier degré tirage de collectivités par sous-région (95 au total sur 285) et, au second degré, tirage de 9 villages par collectivité échantillonnée après sous-stratification (soit 855 vil-

(1) Pour plus de détails sur l'ethnographie des populations zaïroises on pourra lire le livre de VANSINA (1966) ainsi que le chapitre sur la République du Zaïre in *Le Million*, l'Encyclopédie de tous les pays du monde. On consultera aussi avec intérêt l'ouvrage de BOONE (1954).

(2) Pour plus de détails à ce sujet on consultera SALA-DIAKANDA (1980 a).

(3) Les six grandes villes de l'Ouest du Zaïre ont été parallèlement enquêtées sous la direction de M. Joseph HOUYOUX du Centre de Sociologie de l'Université Catholique de Louvain.

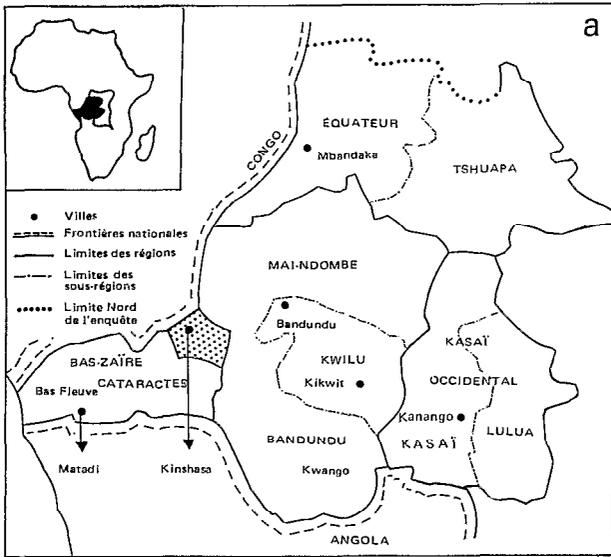


TABLEAU I  
Effectifs des ménages enquêtés  
selon la sous-région administrative

SOUS-REGION	Ménages présents (Chef Zaïrois)	Effectif total (toutes nationalités)
Bas-Fleuve	1882	1935
Cataractes	3522	3913
Kwango	3382	3561
Kwilu	7125	7379
Mai-Ndombe	4103	4426
Kasaï	3268	3425
Lulua	5462	5685
Equateur	3296	3562
Tshuapa	3912	4158
<b>Total</b>	<b>35952</b>	<b>38044</b>

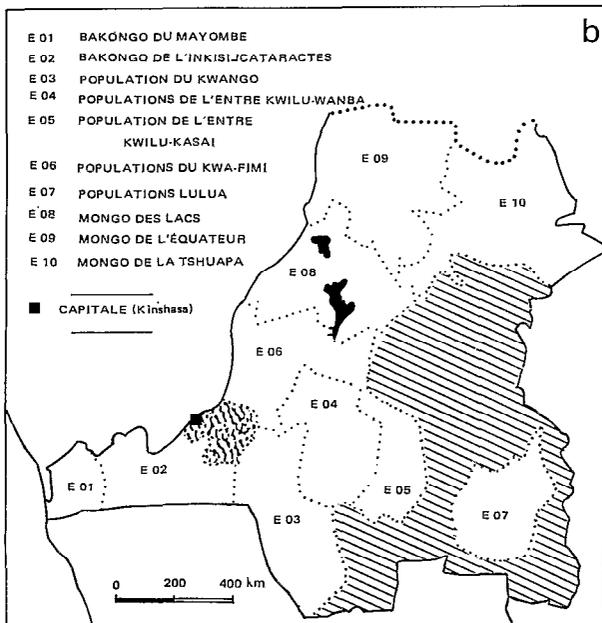


TABLEAU II

Effectif des ménages présents (chef zaïrois) retenus  
et population de droit correspondante par groupe ethnique

Appartenance ethnique	MENAGES	POPULATIONS
Bakongo du Mayombe	1873	8845
Bakongo de l'Inkisi-Cataractes	3390	16603
Peuples du Kwango	3219	14444
Peuples de l'entre Kwilu-Wamba	3048	13408
Peuples de l'entre Kwilu-Kasaï	3610	14335
Peuples du Kwa-Fimi	1739	8477
Peuples Lulua	5464	23150
Mongo des Lacs	2206	10298
Mongo Nkundo-Bokota	2695	11619
Mongo de la Tshuapa	2291	11037
<b>TOTAL</b>	<b>29535</b>	<b>132216</b>

Carte du Zaïre — Enquête Edoza (1975-1976).  
a : Régions administratives — b : Groupes ethniques

lages au total) (1). L'échantillon rural de l'enquête Edoza est donc un échantillon stratifié obtenu par tirage aléatoire à deux degrés; il est composé d'environ 38.000 ménages pour près de 180.000 individus.

Le taux de sondage était voisin de 1/30. Le tableau I donne les effectifs non-extrapolés des ménages enquêtés dans diverses subdivisions administratives de l'Ouest. Quant au tableau II, il présente les effectifs non-extrapolés des « ménages présents » et des populations correspondantes se rapportant aux groupes ethniques définis plus haut. C'est sur les effectifs de ce dernier tableau que s'appuie notre étude des ménages.

QUELQUES DÉFINITIONS ESSENTIELLES

Cette étude, rappelons-le, se base essentiellement sur les « ménages présents », par opposition aux

(1) Les villages échantillonnés ont été alors enquêtés exhaustivement.

« ménages absents ». Par *ménage absent* on entend le ménage dont le logement est vide au passage de l'enquêteur mais dont les membres, selon les déclarations des voisins, ne sont que temporairement absents, une demi-journée, un jour ou deux par exemple. Pour ces ménages — qui ne sont pas retenus pour l'analyse, on a recueilli, auprès des voisins, que des renseignements fort sommaires tels que le nombre d'occupants, leurs sexe et âge. Dans la suite de cette étude donc, sauf mention explicite, le concept de *ménage* (sans autre précision) définira une communauté de personnes occupant le même logement — en réalité une ou plusieurs cases — et participant au même budget sous l'autorité d'une seule personne reconnue par les autres membres de la cellule comme *chef de ménage* et se présentant comme tel. Ainsi chaque ménage ou cellule familiale apparaît à la fois comme une entité socio-culturelle et comme une unité de production et de consommation dont il est raisonnable de penser qu'il possède ses caractéristiques propres, variant avec le sexe, l'état matrimonial et l'âge du chef de ménage, la taille et le type de ménage, le groupe ethnique, etc. Le ménage est en effet une entité socio-culturelle dans ce sens qu'il ne s'agit pas d'un simple groupement d'individus liés uniquement par des rapports économiques, mais surtout d'un cadre social au sein duquel se déroule la vie de chacun dans ses relations de parenté (par filiation ou par alliance) avec les autres membres et en fonction des normes culturelles propres au groupe d'appartenance et à une époque donnée. Il s'agit donc principalement de ménages de caractère familial. Signalons cependant qu'un ménage peut être réduit à une seule personne vivant isolément (du fait du célibat ou par rupture de l'union, par la mort d'un des conjoints ou par divorce, etc.). En tant que démographe, c'est donc de la « famille-ménage » qui est l'unité collective fondamentale, que nous traiterons préférentiellement ici (1). Signalons aussi que seuls les *membres de droit* des ménages enquêtés ont été retenus; les visiteurs rencontrés lors de l'enquête dans ces ménages sont donc exclus de la présente étude.

### Structure et taille des ménages

#### STRUCTURE PAR SEXE, ÂGE ET ÉTAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MÉNAGE

Si au niveau du clan ou du lignage l'exercice de l'autorité est l'apanage presque exclusif des seuls membres masculins, au niveau de la cellule familiale

de base (le ménage) certaines conditions particulières font que la femme se voit confié l'exercice de l'autorité famille.

TABLEAU III  
Répartition (en %) des chefs de ménage  
selon le sexe et le groupe ethnique

Groupe ethnique	Sexe du chef de ménage			Rapport de masculinité
	S.M. (1)	S.F. (2)	Total	
Bakongo du Mayombe.	757	243	1000	312
Bakongo de l'Inkisi-Cataractes	705	295	1000	239
Peuples du Kwango	656	344	1000	191
Peuples du Kwilu-Wamba	663	337	1000	197
Peuples du Kwilu-Kasaï	699	301	1000	232
Peuples du Kwa-Fimi	760	240	1000	317
Peuples Lulua	737	263	1000	280
Mongo des Lacs	767	233	1000	329
Mongo Nkundo-Bokote	817	183	1000	446
Mongo de la Tshuapa	924	76	1000	1216
Moyenne "Ouest-Rural"	711	289	1000	246

Selon le tableau III, la proportion de femmes parmi les chefs de ménage varierait entre 7,6 % (chez les Mongo de la Tshuapa) et 34,4 % (chez les peuples du Kwango), soit approximativement entre 2 et 12 hommes chefs de ménage pour une femme chef de ménage; la moyenne de l'Ouest étant de 25 hommes pour 10 femmes chefs de ménage. Les écarts entre ethnies sont donc énormes. On remarque aussi de façon générale que la proportion de femmes chefs de ménage est plus élevée parmi les ethnies de la région du Bandundu au sud de la rivière Kasaï que chez les autres peuples de l'Ouest; elle est notamment moins élevée dans les sous-groupes mongo et, en particulier, chez les Mongo de la Tshuapa où on compte 12 hommes pour 1 femme chef de ménage.

*Mais qui sont ces femmes chefs de ménage?* L'examen du tableau IV permet de constater que si le mariage est, pour les hommes, la principale voie d'accès au statut du chef de ménage, seules parmi les femmes accèdent à ce statut les épouses de polygames, celles en union monogame de fait, les veuves et divorcées. Il est toutefois intéressant de remarquer que si, dans tous les groupes ethniques, plus de 90 % des chefs masculins sont mariés (monogames ou polygames), *le fait d'être épouse de polygame, veuve ou divorcée ne donne pas également accès à des responsabilités familiales dans tous les groupes* : ici, c'est surtout le veuvage et le divorce qui conduisent au statut de chef de ménage (cas des Bakongo, Lulua et, dans une moindre mesure

(1) Voir notamment LACOMBE, 1975.

TABLEAU IV

Distribution (en %) des chefs de ménage selon leur état matrimonial, le sexe et le groupe ethnique

Etat matrimonial du chef de ménage	Sexe	Bakongo	Bakongo	Peuples	Peuples	Peuples	Peuples	Peu-	Mongo	Mongo	Mongo
		du Mayombe	de 1' Inkisi- Cata- ractes	du Kwango	du Kwilu- Wamba	du Kwilu- Kasaï	du Kwa-Fimi	ples Lulua	des Lacs	Nkun- da Bokote	de la Tshua- pa
Célibataire	S.M.	3,7	3,5	3,5	3,6	4,4	2,1	1,8	2,5	3,7	2,9
	S.F.	2,0	1,4	2,0	2,0	0,7	0,8	0,4	0,0	1,1	1,3
Marié(e) Monogame	S.M.	77,5	71,8	67,4	73,0	69,5	73,2	77,1	67,0	64,1	71,2
	S.F.	2,5	3,0	4,4	2,7	1,7	0,4	0,4	0,9	1,6	1,3
Union Monogame de fait	S.M.	3,4	1,4	0,9	2,4	2,7	2,6	0,5	0,0	0,6	1,1
	S.F.	5,3	1,0	1,2	2,4	1,3	2,5	0,4	0,0	0,0	0,0
Polygame	S.M.	11,0	17,7	25,3	16,6	18,2	19,5	14,7	24,7	23,4	18,1
	S.F.	10,3	21,7	43,3	27,0	32,9	43,3	30,0	64,8	54,6	48,7
Divorcée	S.M.	1,7	2,3	0,8	1,2	1,4	1,3	2,7	2,5	3,9	3,7
	S.F.	23,5	18,0	7,0	13,1	9,6	12,9	5,7	6,9	4,4	9,2
Séparée	S.M.	0,8	0,6	0,0	0,3	0,7	0,3	3,0	0,4	0,7	0,3
	S.F.	5,8	2,7	2,6	6,8	4,7	3,8	1,5	1,3	0,0	1,3
Veuf(ve)	S.M.	1,6	2,7	2,1	2,9	3,1	1,0	0,2	2,1	3,6	2,7
	S.F.	50,6	52,2	39,5	46,0	49,1	36,3	61,6	26,1	38,3	38,2
TOTAL par sexe		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

des ethnies de l'entre Wamba-Kasaï), là c'est surtout le fait d'être épouse de polygame (cas des sous-groupes mongo, des gens du Kwango et de ceux du Kwa-Fimi).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation; les plus évidents semblent être : une intensité et un calendrier différents du remariage des veuves et divorcées, une différence de polygamie, une émigration masculine très sélective (cas des Yaka), des motivations culturelles spécifiques à tel ou tel groupe ou tout simplement une différence d'habitat. Il peut s'agir aussi de facteurs tout autres dont on ne soupçonne pas, à première vue, l'influence possible sur le phénomène. Les données nous manquent pour tenter de mettre en évidence l'influence respective de chacun des facteurs supposés déterminants.

Si les catégories matrimoniales ne donnent pas également accès au statut de chef de ménage, il y a aussi lieu de penser que le type de ménage dans lequel la femme exerce l'autorité familiale diffère sensiblement d'une culture à une autre. Pour les femmes qui n'exercent aucune autorité familiale, quels sont les liens de parenté qui les unissent aux membres des ménages dans lesquels elles vivent ? Nous y reviendrons.

Complétons les observations qui précèdent par l'examen des pyramides des âges des chefs de ménage des différents groupes ethniques (graph. 1). Un rapide

coup d'œil sur ces différentes pyramides permet de dégager trois caractéristiques communes à tous les groupes ethniques :

(a) il y a très peu de chefs de ménage avant 25 ans (sauf chez les hommes du Kwa-Fimi) ce qui se traduit par un rétrécissement de la base de chacune des pyramides (1);

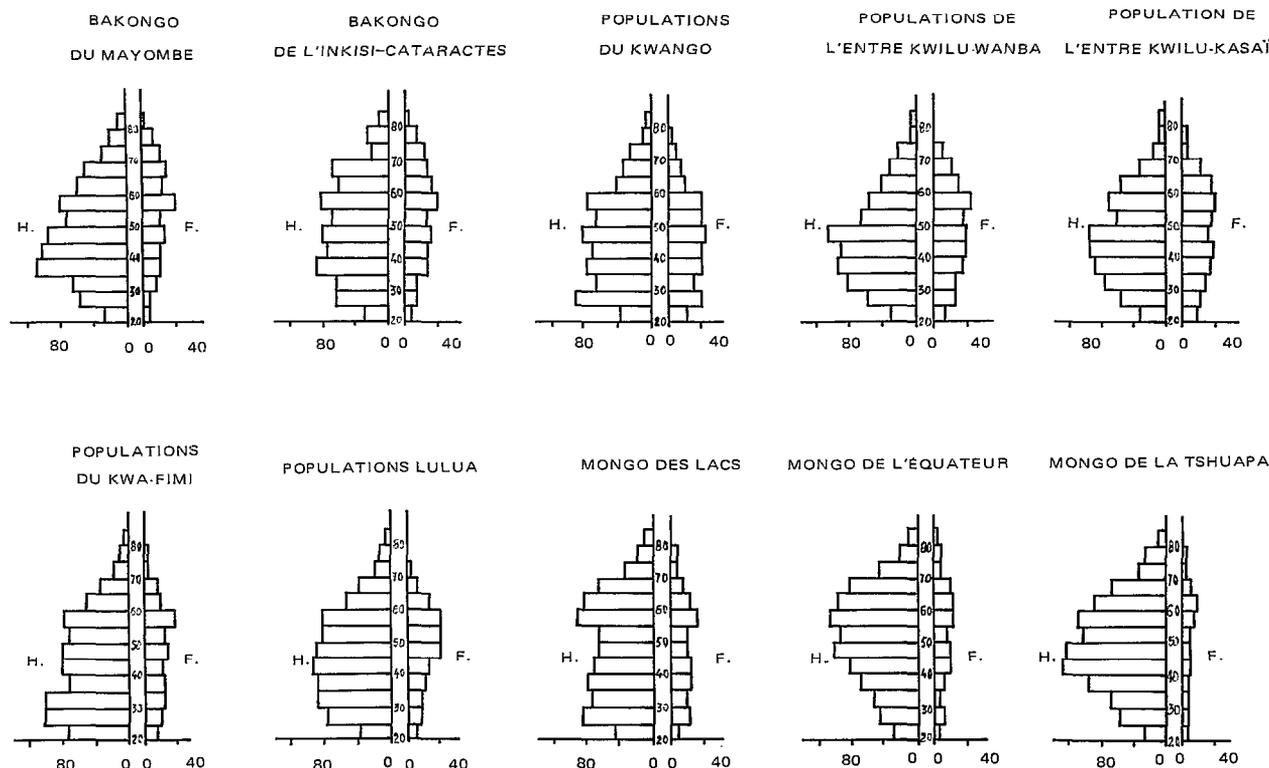
(b) de base généralement très étroite, ces pyramides s'élargissent puis rétrécissent plus ou moins rapidement sous l'influence respective — voir même combinée — de la nuptialité, de la mortalité, du divorce ou de la séparation et de la migration;

(c) dans chaque groupe de générations (ou d'âges), la proportion de chefs de ménage masculins est sans surprise toujours très supérieure à celle des femmes chefs de ménage.

Là s'arrêtent les caractéristiques communes à toutes les structures par âge des chefs de ménage de l'Ouest du Zaïre.

En effet lorsqu'on considère l'âge moyen des chefs de ménage dans différents groupes ethniques et qu'on le compare à l'âge moyen de l'ensemble des chefs de ménage du milieu rural de l'Ouest du Zaïre, on constate que cet indice synthétique varie sensiblement selon le sexe et le groupe ethnique du chef de ménage. L'âge moyen des chefs de ménage du secteur rural de l'Ouest est d'environ 2 ans moins élevé chez les hommes que chez les femmes. Cette

(1) Le mariage étant généralement la principale voie d'accès au statut de chef de ménage pour les hommes, on peut d'ores et déjà supposer que l'âge moyen à la première union est relativement élevé dans les divers groupes (sauf dans le Kwa-Fimi) et même assez différent vu l'allure des pyramides.



GRAPH. 1. — Pyramides des âges des Chefs de ménage selon le groupe ethnique

TABLEAU V

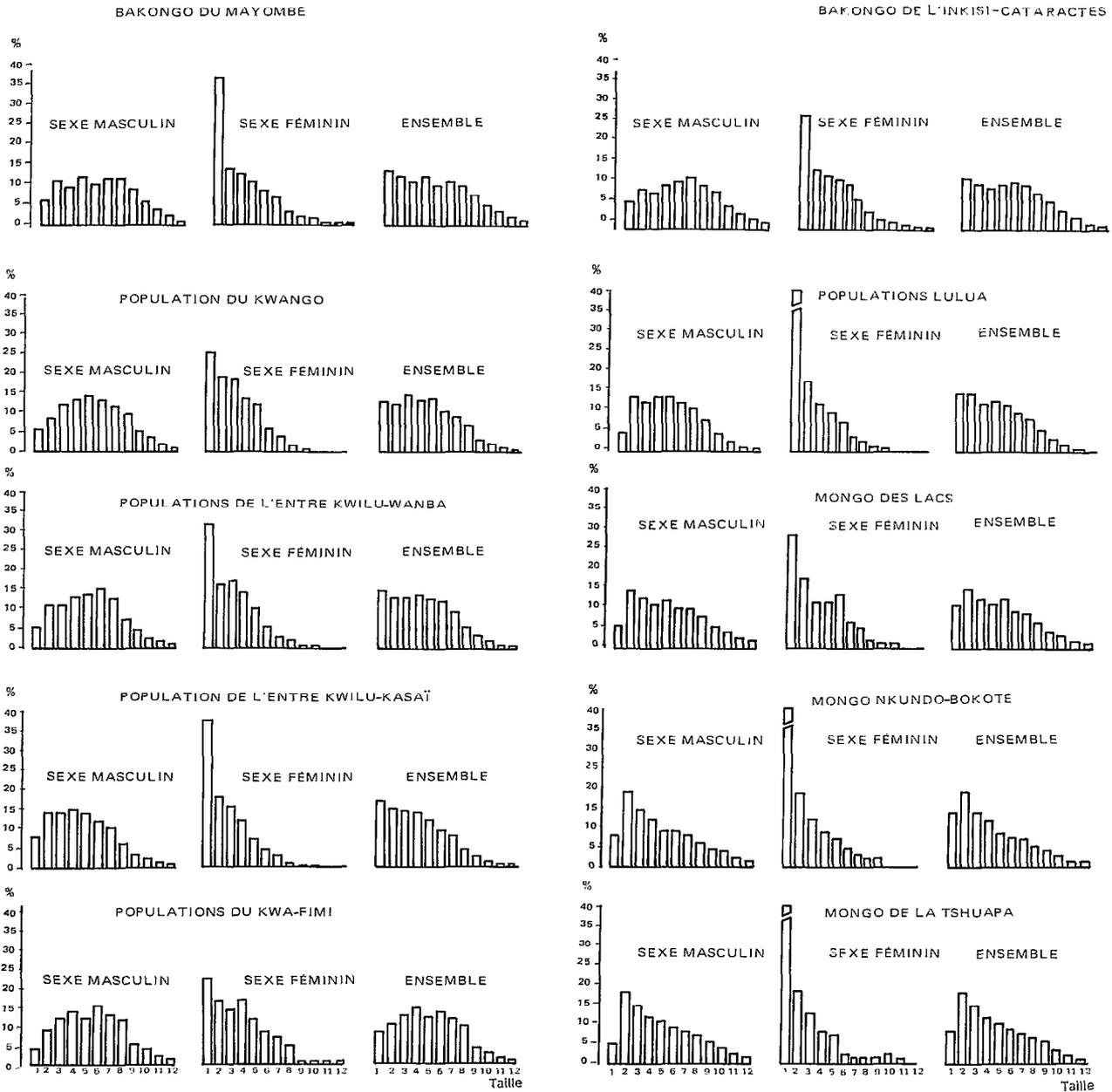
Age moyen des chefs de ménage selon le sexe et le groupe ethnique

Groupe Ethnique	Sexe du chef de ménage			Différence d'âge entre les sexes
	S.M.	S.F.	Total	
Bakongo du Mayombe	47,6 (30,8)	53,8 (28,9)	49,1 (30,8)	6
Bakongo de l'Inkisi-Cataractes	49,0 (31,5)	53,4 (28,9)	50,3 (30,9)	4
Peuples du Kwango	45,4 (31,9)	44,3 (31,8)	45,0 (31,9)	1
Peuples du Kwilu-Wamba	45,1 (29,1)	47,4 (29,7)	45,8 (29,4)	2
Peuples du Kwilu-Kasaï	46,2 (30,0)	48,3 (30,1)	46,8 (30,1)	2
Peuples du Kwa-rimi	43,1 (34,2)	45,8 (32,3)	43,8 (33,8)	3
Peuples Lulua	45,6 (30,2)	48,1 (27,3)	46,3 (29,5)	2
Mongo des Lacs	48,0 (32,7)	48,1 (32,2)	48,0 (32,6)	0
Mongo Nkundo-Bokote	51,5 (27,8)	51,4 (30,3)	51,4 (28,2)	0
Mongo de la Tshuapa	49,1 (28,0)	54,0 (25,4)	49,5 (27,9)	5
OUEST RURAL	45,9 (31,7)	48,0 (30,8)	46,5 (31,5)	2

Les chiffres entre parenthèses sont les coefficients de variation (en %). Les différences d'âges entre sexes sont exprimées en valeur absolue et arrondies à l'âge immédiatement supérieur.

différence moyenne varie en fait d'un groupe à un autre, les écarts les plus importants (4 à 6 ans) ayant été observés chez les Bakongo et les Mongo de la Tshuapa (tabl. V).

Signalons enfin que l'évolution selon l'âge des proportions de femmes chefs de ménage d'une catégorie matrimoniale donnée ne se fait pas de façon identique d'un groupe à un autre bien que dans



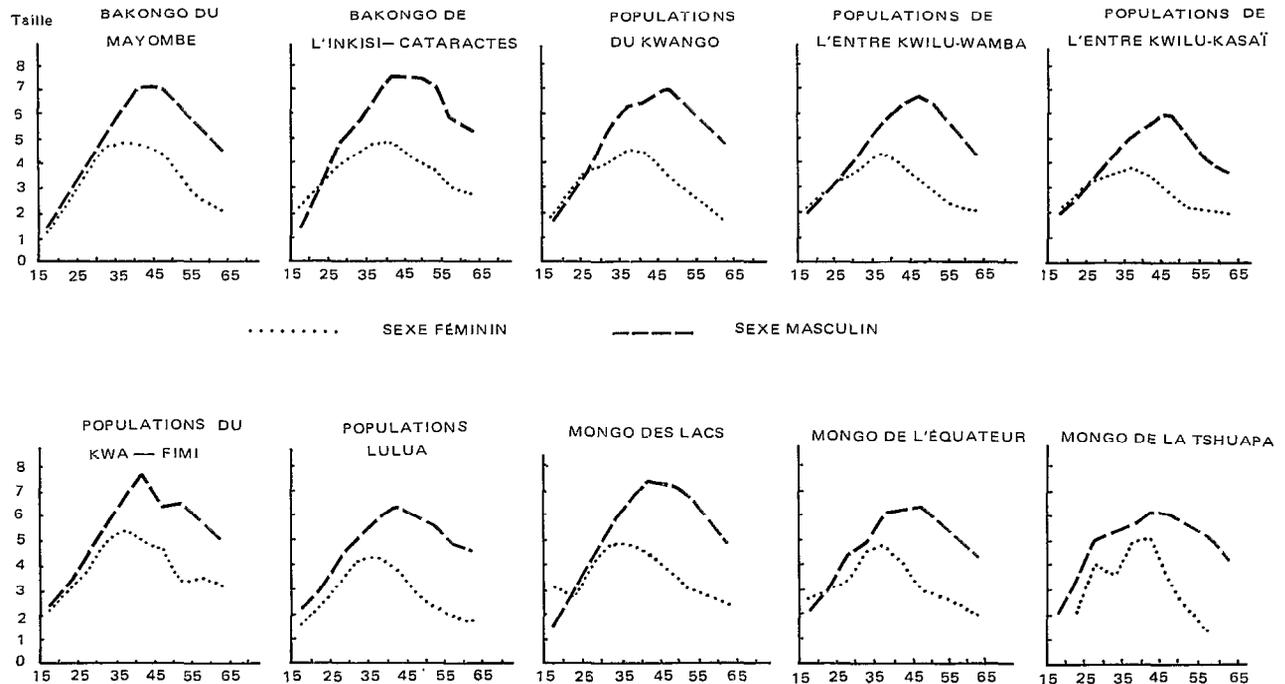
GRAPH. 2. — Distribution (%) des ménages selon leur taille et selon le sexe du Chef de ménage dans divers groupes ethniques

l'ensemble la proportion d'épouses de polygame parmi les chefs de ménage féminins décroît sensiblement d'un âge à un autre alors que celle des divorcées, séparées et veuves augmente avec l'âge (annexe 1) (1).

TAILLE DES MÉNAGES SELON L'ÂGE, LE SEXE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MÉNAGE

La taille moyenne des ménages varie considérablement selon le sexe et l'âge du chef de ménage;

(1) Phénomène normal si l'on tient compte d'une part de la mortalité qui augmente avec l'âge et d'autre part de la probabilité de plus en plus faible de remariage des femmes veuves, divorcées ou séparées au fur et à mesure que leur âge augmente.



GRAPH. 3. — Tailles moyennes « de droit » des ménages selon l'âge, le sexe et le groupe ethnique du Chef de ménage

il en est de même de la distribution des ménages par taille selon le sexe du chef. Le tableau VI et les graphiques 2 et 3 visualisent assez bien cette situation.

TABLEAU VI  
Tailles moyennes « de droit »  
selon le sexe et le groupe ethnique du chef de ménage

GROUPE ETHNIQUE	SEXE DU CHEF DE MENAGE		
	S.M.	S.F.	Total
Bakongo du Mayombe	5,5 (51,9)	3,0 (73,8)	4,9 (59,5)
Bakongo de l'Inkisi-Cataractes	5,8 (53,3)	3,5 (68,0)	5,1 (60,5)
Peuples du Kwango	5,5 (49,3)	3,2 (61,6)	4,7 (57,5)
Peuples du Kwilu-Wamba	5,2 (48,9)	3,0 (66,8)	4,5 (58,1)
Peuples du Kwilu-Kasaï	4,7 (53,6)	2,7 (72,0)	4,1 (61,7)
Peuples du Kwa-Fimi	5,7 (48,1)	3,8 (66,0)	5,2 (53,5)
Peuples Lulua	5,0 (50,3)	2,6 (75,6)	4,4 (59,8)
Mongo des Lacs	5,4 (55,5)	3,4 (69,9)	5,0 (60,4)
Mongo Nkundo-Bokote	5,0 (63,0)	2,8 (82,8)	4,6 (68,0)
Mongo de la Tshuapa	5,2 (59,4)	2,8 (88,4)	5,0 (62,0)
"Moyenne Ouest"	5,0 (52,9)	2,8 (70,9)	4,3 (61,2)

Tant pour les hommes que pour les femmes, les six groupes ethniques à taille de ménage élevée sont ceux du Bas-Zaïre, du Bandundu (à l'exception du groupe de l'entre Kwilu-Kasaï) et de la région des Lacs Tumba-Mai-Ndombe. Dans les groupes

Mongo de la Tshuapa et de l'Équateur, ainsi que chez les Lulua et leurs voisins du Kwilu-Kasaï, les tailles moyennes de ménages sont assez proches des moyennes globales de l'Ouest. Le tableau VI et le graphique 2 montrent d'autre part que non seulement les femmes chefs de ménage ont sous leur autorité des cellules familiales de très petite dimension (1 à 3 personnes) mais aussi que beaucoup d'entre elles vivent seules; les hommes par contre « dirigent » généralement des cellules familiales plus importantes. La prépondérance des femmes chefs de ménage dans les cellules familiales de petite dimension ainsi que la représentation, assez différente d'une ethnie à l'autre, des effectifs féminins parmi les chefs de ménage est encore une fois bien mise en évidence dans le tableau 2 (en annexe).

Le graphique 3 montre d'autre part que quel que soit le sexe du chef de ménage, la taille des cellules familiales tend d'abord à s'accroître — plus ou moins rapidement selon l'ethnie et le sexe — pour ensuite diminuer peu à peu. La croissance de la taille de ménage peut être due tant à la naissance d'enfants qu'à la conclusion d'unions (polygames); au-delà d'un certain âge, la taille de la cellule familiale diminue à la suite des décès, mais surtout des départs d'enfants et autres parents devenus

adultes (1). On observe aussi qu'entre les ethnies, la différence des dimensions familiales n'est vraiment manifeste que pour les chefs de ménage de plus de 30 ans: les écarts étant plus prononcés à 40-44 ans. Les populations Bakongo, celles de Kwa-Fimi et de la région des Lacs Tumba-Mai-Ndombe ayant à cet âge la taille moyenne la plus élevée, soit près de 7 personnes par ménage; les autres groupes ayant, toujours à cet âge, entre 5 et 6 personnes par ménage.

### Type de ménages

La variation de la taille moyenne du ménage doit être précisée par celle de la composition des ménages.

Sept types principaux de ménages ont été retenus; ce sont les ménages constitués :

- (a) du chef de ménage seul;
  - (b) des conjoints sans enfant et vivant seuls;
  - (c) des conjoints avec enfants, mais sans autre parent (noyau familial complet);
  - (d) du noyau familial complet et d'un parent de l'un ou l'autre conjoint;
  - (e) du chef de ménage sans conjoint, de ses enfants et d'un autre parent;
  - (f) des conjoints sans enfant vivant avec d'autres parents;
  - (g) du chef de ménage sans conjoint et sans enfant mais vivant avec d'autres parents.
- Un huitième type de ménages regroupe toutes les autres combinaisons.

Lorsqu'on examine ces différents types de ménages en fonction du sexe du chef de ménage, une première constatation s'impose : quel que soit le groupe ethnique, la majorité des femmes enregistrées comme chefs de ménage vivent seules (20 à 43 % des ménages dont le chef est femme), ou ne sont que les chefs de « fractions de ménage » (30 à 60 % selon le groupe), le mari, quand il s'agit des femmes encore en union, ne demeurant habituellement pas avec elle. On observe en effet que les femmes chefs de ménage se rencontrent le plus souvent dans trois grands types de ménages :

— *Les entités composées d'une personne vivant seule.* Si dans presque toutes les ethnies de l'Ouest

du Zaïre au moins 60 % (76 % dans la Lulua) de personnes vivant seules sont les femmes, cette proportion n'est plus que de 40 % chez les Mongo de la Tshuapa; leurs voisins de l'Équateur dépassant à peine les 50 % (voir annexe 4).

— *Les cellules formées du chef de ménage, de ses enfants et d'un autre parent, généralement petit-enfant du chef.* Au moins 90 % des ménages de ce type ont une femme pour chef; sauf chez les Lulua et les Mongo de l'Équateur et de la Tshuapa où cette proportion est respectivement d'environ 88 % et 58 %. On retrouve ici les ethnies qui ont la fécondité la plus basse de l'Ouest du Zaïre. C'est la catégorie la plus importante des ménages dirigés par une femme.

— *Les ménages composés du chef et d'un autre parent, généralement père, mère ou petit-enfant du chef.* Comme ci-dessus, au moins 80 % de ces ménages ont une femme pour chef (sauf dans la Tshuapa où la proportion n'est que de 36,8 %).

Inversement tous les ménages formés autour d'un « noyau » composé par des conjoints (monogames ou polygames) ont généralement, un homme pour chef. Il y a d'autre part lieu de signaler, et ceci est important, qu'au moins un ménage sur deux, dont le chef est un homme, est composé exclusivement du noyau familial complet, c'est-à-dire uniquement des conjoints et de leurs enfants (2); la proportion de ménages avec noyau familial complet dans lesquels on rencontre un autre parent de l'un ou l'autre conjoint ne dépassant jamais 8 % et ce quel que soit le groupe ethnique considéré. Quant aux conjoints sans enfant vivant seuls, leur proportion varie entre 8,7 et 21,4 %; les proportions les plus élevées ( $\pm 20$  %) étant rencontrées, encore une fois, dans l'Équateur et la Tshuapa, groupes fort stériles.

Puisque nous avons vu, toujours à propos des femmes, que les catégories matrimoniales ne donnent pas également accès au statut de chef de ménage, il y a lieu de s'interroger sur la nature des liens de parenté qui unissent les non-remariées aux membres de ménages dans lesquels elles vivent. Toutes autres choses égales par ailleurs, le tableau VII donne une idée sur les clivages ethniques en matière de réinsertion des femmes non-remariées dans des cellules familiales. Alors que, pour les divorcées ou séparées, 5,6 % seulement vivent dans les ménages

(1) Un autre facteur susceptible d'entraîner la croissance de la cellule familiale est l'hébergement des frères, sœurs et autres collatéraux de l'un ou l'autre conjoint. Quant à la diminution de cette taille, elle est le fait, très souvent, de départs à l'occasion d'un mariage ou d'une installation hors du village (généralement en ville) à la recherche d'un emploi; les enfants et autres collatéraux n'ayant pas encore atteint un certain âge restant généralement sous l'autorité de leurs parents (biologique ou classificatoire).

(2) Sauf dans l'Équateur et la Tshuapa où ce type de ménage ne fait que 37 % de l'ensemble.

TABLEAU VII A

Proportions (en %) de femmes divorcées ou séparées selon leur appartenance ethnique et leur lien de parenté dans le ménage

Appartenance ethnique	Lien de parenté				Total
	Chef de ménage	Enfant	Collatéraux	Autre* lien	
Bakongo du Mayombe	57,8	31,3	9,1	1,8	100,0
Bakongo de l'Inkisi-Cataractes	54,6	33,0	10,3	2,1	100,0
Peuples du Kwango	54,1	34,5	7,7	3,7	100,0
Peuples du Kwilu-Wamba	59,1	31,6	5,6	3,7	100,0
Peuples du Kwilu-Kasaï	58,3	28,8	8,9	4,0	100,0
Peuples du Kwa-Fimi	35,9	44,8	14,1	5,2	100,0
Peuples Lulua	50,7	39,9	6,4	3,0	100,0
Mongo des Lacs	28,9	48,6	10,6	11,3	100,0
Mongo de l'Equateur	18,8	47,0	30,8	3,4	100,0
Mongo de la Tshuapa	11,6	38,8	42,9	6,7	100,0

\* Il s'agit essentiellement des mères, c'est-à-dire des divorcées ou séparées et veuves qui vivent dans les ménages de leurs enfants.

TABLEAU VII B

Proportions (en %) de femmes veuves selon leur appartenance ethnique et leur lien de parenté dans le ménage

Appartenance ethnique	Lien de parenté				Total
	Chef de ménage	Enfant	Collatéraux	Autre* lien	
Bakongo du Mayombe	71,3	5,2	7,1	16,4	100,0
Bakongo de l'Inkisi-Cataractes	75,8	3,8	6,0	14,4	100,0
Peuples du Kwango	73,2	2,0	6,3	18,5	100,0
Peuples du Kwilu-Wamba	79,2	3,0	2,5	15,3	100,0
Peuples du Kwilu-Kasaï	82,0	2,5	4,8	10,7	100,0
Peuples du Kwa-Fimi	65,5	4,3	6,5	23,7	100,0
Peuples Lulua	81,3	2,2	5,0	11,5	100,0
Mongo des Lacs	51,7	3,8	14,2	30,3	100,0
Mongo de l'Equateur	37,8	3,4	24,1	34,7	100,0
Mongo de la Tshuapa	17,9	4,3	34,2	43,6	100,0

\* Il s'agit essentiellement des mères, c'est-à-dire des divorcées ou séparées et veuves qui vivent dans les ménages de leurs enfants.

de leurs collatéraux chez les peuples du Kwilu-Wamba, cette proportion atteint 43 % chez les Mongo de la Tshuapa. On observe la même diversité pour celles qui vivent dans les ménages de leurs enfants. Il en est également ainsi lorsqu'on considère les veuves non-chefs de ménages. Pour expliquer de telles différences, l'examen des systèmes de parenté, des rapports de production, de l'habitat ainsi que des usages propres à chaque groupe ethnique s'impose. Pareille recherche, bien qu'intéressante, sort cependant du cadre de cette étude qui n'a que le seul mérite de faire ressortir les différences ethniques, dans la partie Ouest du Zaïre, dans la formation des cellules familiales. Retenons simplement que si chez les Bakongo, apparentés du Bandundu et les Lulua une femme non-remariée vit généralement dans un ménage qu'elle dirige, chez les Mongo et autres lingalaisés elle réintègre le ménage de ses parents ou collatéraux — si elle est

divorcée ou séparée — ou est hébergée par un de ses enfants si elle est veuve. On observe aussi qu'il y a proportionnellement plus de veuves qui vivent chez des collatéraux dans les groupes mongo qu'ailleurs.

La répartition des différents types de ménages en fonction de l'âge du chef de ménage conduit à quelques autres constatations intéressantes. D'abord, le nombre de conjoints sans enfant vivant seuls suit une évolution par âge semblable à celle des chefs de ménages vivant seuls. Les raisons en sont cependant différentes. En effet si le nombre d'individus vivant seuls diminue jusque vers 30-39 ans du fait principalement de la nuptialité des célibataires, la diminution du nombre de conjoints sans enfant vivant seuls est étroitement liée à la fécondité; son augmentation, au-delà de 50 ans, s'explique par l'installation de la ménopause d'une part et le départ d'enfants et autres collatéraux devenus adultes. Le tableau VIII montre d'autre part que contrairement à d'autres groupes, il y a encore chez les Lulua, leurs voisins du Kwilu-Kasaï et les Mongo (sauf ceux des Lacs) entre 8 et 12 % de conjoints

TABLEAU VIII

Proportion de ménages sans enfant et sans autre parent (\*) pour 100 ménages par groupe d'âge du chef de ménage

Groupe ethnique	GROUPE D'AGE DU CHEF DE MENAGE					TOTAL
	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et+	
Bakongo du Mayombe	10,8	5,1	3,7	10,4	40,0	13,3
Bakongo de l'Inkisi-Cataractes	7,9	2,1	2,3	7,4	28,5	10,5
Peuples du Kwango	14,6	2,3	2,4	6,4	25,8	9,3
Peuples du Kwilu-Wamba	16,1	7,6	3,3	10,9	34,4	11,6
Peuples du Kwilu-Kasaï	17,4	7,2	8,5	18,2	36,8	16,0
Peuples du Kwa-Fimi	14,3	1,1	2,3	7,6	28,7	9,8
Peuples Lulua	19,2	5,9	7,2	17,1	33,9	15,1
Mongo des Lacs	14,5	3,6	4,8	15,0	35,9	16,5
Mongo Nkundo-Bobote	20,4	6,8	12,1	24,0	43,0	24,3
Mongo de la Tshuapa	16,3	10,7	10,1	23,7	43,1	21,7

\* Il s'agit exclusivement des sans enfant — et vivants seuls — parmi les ménages dont le chef (homme) est marié (monogame ou polygame).

TABLEAU IX

Proportion (en %) des noyaux familiaux complets pour 100 ménages enquêtés par groupe d'âge du chef du ménage (\*)

Groupe ethnique	GROUPE D'AGE DU CHEF DE MENAGE					TOTAL
	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et+	
Bakongo du Mayombe	58,3	71,4	61,9	49,0	24,2	53,8
Bakongo de l'Inkisi-Cataractes	58,8	73,7	75,1	62,3	37,9	61,0
Peuples du Kwango	57,9	74,2	76,9	70,6	47,7	66,9
Peuples du Kwilu-Wamba	67,8	76,3	81,3	65,8	33,5	69,2
Peuples du Kwilu-Kasaï	56,4	72,8	74,7	60,7	39,1	63,4
Peuples du Kwa-Fimi	65,8	83,1	74,7	64,0	38,2	67,0
Peuples Lulua	64,6	80,8	80,4	67,2	45,7	69,8
Mongo des Lacs	70,2	77,7	70,4	47,6	23,1	54,6
Mongo Nkundo-Bokote	48,0	61,6	65,6	38,7	21,2	41,3
Mongo de la Tshuapa	48,8	57,5	48,3	36,6	17,5	40,2

\* Il s'agit exclusivement des ménages composés du chef, de sa femme (ou ses femmes si polygame) et de leurs enfants.

sans enfant vivant seuls à 40-49 ans. Ce qui, toutes autres choses égales par ailleurs, est un autre signe évident d'une moindre fécondité dans ces groupes. Signalons que c'est aussi chez eux — Mongo particulièrement — que la proportion de ménages hébergeant des petits-enfants est la plus faible. Quant aux autres types de ménage enfin, leurs proportions augmentent avec l'âge du chef, du moins au-delà de 40-49 ans; ils sont constitués d'une part des noyaux familiaux complets avec au moins deux autres parents de l'un ou de l'autre conjoint et, d'autre part, des ménages polynucléaires. Ils sont plus fréquents chez les Mongo (un ménage sur quatre) et rares chez les Lulua.

En définitive donc les différentes et/ou ressemblances observées dans l'évolution des différents types de ménage d'une ethnie à une autre tiennent pour une bonne part à une différence de nuptialité,

de fécondité, de mortalité et de migration entre ces groupes.

Pour terminer signalons qu'un autre phénomène susceptible d'influer sur la formation des cellules familiales est la mobilité conjugale. Nous ne disposons cependant pas de données permettant une étude, même sommaire de ce phénomène. Toutefois, il nous semble que, faute de mieux, la répartition des ménages selon leur type à l'intérieur des différentes catégories matrimoniales du chef de ménage peut nous permettre d'avoir une idée, bien qu'assez vague, de l'importance du phénomène en fonction de l'état matrimonial. L'indice retenu étant la proportion, pour 100 ménages par catégorie matrimoniale, des noyaux familiaux dans lesquels on rencontre un ou des enfants appartenant à l'un des conjoints seulement (tabl. X).

TABLEAU X

Proportion pour 100 ménages par catégories matrimoniales, des noyaux familiaux complets avec enfants de l'un des conjoints seulement

GROUPE ETHNIQUE	MARIE MONOGAME	EN UNION MONOGAME DE FAIT	POLYGAME A		
			2 femmes	3 femmes	4 femmes +
Bakongo du Mayombe	8,7	22,9	22,7	8,3	-
Bakongo de l'Inkisi-Cataractes	8,3	26,5	16,2	18,8	12,5
Peuples du Kwango	8,2	13,6	11,0	10,1	14,3
Peuples du Kwilu-Wamba	7,5	35,4	13,8	3,3	16,7
Peuples du Kwilu-Kasai	9,0	20,0	13,3	14,9	11,1
Peuples du Kwa-Fimi	7,8	-	11,0	13,6	-
Peuples Lulua	7,0	38,1	9,7	13,4	11,4
Mongo des Lacs	9,6	-	13,4	12,5	12,6
Mongo Nkundo-Bokote	10,1	7,1	11,8	9,5	5,0
Mongo de la Tshuapa	9,4	26,1	8,1	8,8	16,7

La constatation la plus évidente que l'on peut tirer de ce tableau est que *les familles dans lesquelles on rencontre le plus d'enfants appartenant à l'un des conjoints seulement sont celles dont le chef est un homme polygame ou en simple union de fait*. Ce qui ne nous semble nullement dénué de sens. Nous serons même tenté de dire que c'est là une évidence. Il est en effet très probable que la mobilité conjugale soit plus intense parmi les polygames et les personnes en union monogame de fait que parmi les mariés monogames. Il n'est cependant pas possible de dire, sur la base de données aussi incomplètes que celles dont nous disposons, que la mobilité est plus intense dans tel ou tel groupe ethnique plutôt que dans tel autre, ou de définir l'intensité de la mobilité conjugale en fonction du degré de polygamie. Seules les données sur l'histoire matrimoniale des conjoints permettent d'éclairer le problème.

### Vue d'ensemble

L'examen de la structure des ménages en fonction de certaines caractéristiques du chef de ménage a été

complété par celui du type des cellules familiales, c'est-à-dire de la subdivision des ménages, non plus d'après le nombre de personnes qui le composent, mais selon la nature du lien de parenté qui unit les différents membres d'un même ménage au chef de la cellule familiale.

Il ressort de cette étude que quelle que soit l'ethnie, lorsqu'une femme se déclare chef de ménage, ce qui est plus ou moins fréquent selon l'ethnie, c'est le plus souvent qu'elle est soit épouse de polygame soit en simple union de fait (particulièrement dans le Kwango, en Équateur, dans la Tshuapa et la région des lacs), soit veuve ou divorcée (dans d'autres groupes). Alors que dans tous les groupes ethniques plus de 90 % des chefs masculins sont mariés (monogames ou polygames), *le fait d'être épouse de polygame, veuve ou divorcée ne donne pas également accès à des responsabilités familiales dans tous les groupes*. Dans tous les groupes ethniques cependant, on retrouve la femme chef de ménage à la tête de certains types de ménages : ménage d'une personne, cellule familiale de petite dimension composée essentielle-

ment de ses enfants ou d'autres parents (généralement petits-enfants ou ascendants), le mari, pour la femme encore en union, ne vivant habituellement pas avec elle. Du côté masculin, ces types de ménage sont aussi dirigés, surtout, comme pour les femmes, par les veufs et divorcés. En définitive, donc, *les ménages formés autour d'un noyau composé par l'homme et sa (ses) femme(s) sont dirigés exclusivement par le mari*. C'est là une des caractéristiques de ce qu'il est convenu d'appeler une « société masculine », c'est-à-dire où l'exercice officiel de la responsabilité familiale, notamment, est l'apanage presque exclusif des hommes.

Une dernière constatation enfin, *les ménages dans lesquels on rencontre le plus d'enfants appartenant à l'un des conjoints seulement sont ceux dont le chef est un homme polygame ou en simple union monogame de fait*; une exception cependant, les ménages monogames Mongo ne se différencient pas tellement, de ce point de vue, de ceux des polygames ou per-

sonnes en simple union de fait. La mobilité conjugale y serait donc probablement plus élevée qu'ailleurs. Une chose semble cependant évidente, cette mobilité affecte plus les couples en union monogame de fait et les polygames que les mariés monogames.

L'examen de la structure des ménages montre qu'une étude du type de ménage selon certaines caractéristiques du chef de la cellule familiale, bien qu'elle apporte plus de lumière que le simple calcul de la taille moyenne du ménage, ne permet en fait que de poser un certain nombre d'hypothèses sur la nature des liens entre les phénomènes tels la fécondité, la mortalité, la migration, sans pouvoir vraiment y répondre. Il faut donc plus que les données dont nous disposons ici pour tenter d'expliquer les différences et/ou ressemblances observées entre les populations bantoues du Zaïre Occidental.

Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M.  
le 25 juillet 1983

## BIBLIOGRAPHIE

### Rapports de l'enquête Edoza

République du Zaïre, SIGAI — Département de Démographie de l'UCL, *Étude démographique de l'Ouest du Zaïre (Edoza, 1975-76)*.

- . Tome 1 : Méthodologie, 1977, 134 p.
- . Tome 2 : Structures de la population
  - Fascicule 1 : Région du Bas-Zaïre, 1977, 135 p.
  - Fascicule 2 : Région de Bandundu, 1977, 135 p.
  - Fascicule 3 : Région du Kasai Occidental, 129 p.
  - Fascicule 4 : Région de l'Équateur, sous-régions de l'Équateur et de la Tshuapa, 1978, 103 p.
- . Tome 3 : Mouvement de la population (Nuptialité, fécondité, mortalité, migration), 1978, 187 p.

### Articles et ouvrages

(Les documents marqués d'un astérisque utilisent les données de l'enquête Edoza).

- BOONE (O.), 1954. — Carte ethnique du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, *Zaïre*, vol. VIII, n° 5 : 451-465.
- \* Équipe EDOZA, 1976. — Présentation de l'Étude Démographique de l'Ouest du Zaïre, *Population et famille*, vol. 3, n° 39 : 165-178.
- LACOMBE (B.), 1975. — Ménage et famille en démographie. Concepts, données, méthodes. In: *l'Analyse démographique et ses applications*. V<sup>e</sup> Colloque National de Démographie du CNRS. Paris : 295-301.

NGONDO a Pitshandenge, 1979. — Polygamie et fécondité chez les Yaka de Popokabaka, une synthèse exploratoire. Département de Démographie de Louvain, *Document de Recherche*, n° 20, 25 p.

NGONDO a Pitshandenge, 1978. — De la polygamie et fécondité dans la société zaïroise, l'exemple des Yaka de la zone de Popokabaka. Département de Démographie de Louvain, *Working Paper*, n° 57, 33 pages (Communication au Colloque de Démographie Africaine, Abidjan, janvier 1979).

- \* SALA-DIAKANDA (M.), 1979. — Le concept Ethnie, une réponse à E. Ngwe. Département de Démographie de Louvain, *Document de Recherche*, n° 16, 7 p. (Document présenté au Colloque de Démographie Africaine, Abidjan, janvier 1979).
- \* SALA-DIAKANDA (M.), 1979. — Quelques données sur la structure et le type des ménages selon l'appartenance ethnique au Zaïre, Département de Démographie de Louvain, *Working Paper*, n° 69, 48 p.
- \* SALA-DIAKANDA (M.), 1980 a. — Approche ethnique des phénomènes démographiques : le cas du Zaïre, Département de Démographie de Louvain et Cabay Editeurs, *Recherches Démographiques*, Cahier n° 4, Louvain-la-Neuve, 433 pages.
- \* SALA-DIAKANDA (M.), 1980 b. — Fécondité et caractéristiques socio-économiques et culturelles selon le milieu d'habitat au Zaïre. Département de Démographie de Louvain, *Working Paper*, n° 80, 34 p. (Communication sollicitée par l'UIESP pour la réunion de la Commission des

- Politiques Démographiques dans les Pays en Voie de Développement (POPOLCOM), Liège du 28 janvier au 1<sup>er</sup> février 1980).
- \* SALA-DIAKANDA (M.), 1981. — Niveaux de fécondité et différences socio-économiques au Zaïre occidental, in: Nations Unies-CEA, Dynamique de la population, Fécondité et mortalité en Afrique. Monrovia, Liberia, 26 novembre-1 décembre 1979. ST/EGA/ser. A/1, UNFPA proj. n° RAF/78/P17, 685 pages : 424-451.
- \* SALA-DIAKANDA (M.), NGONDO a Pitschandenge, TABUTIN (D.) et VILQUIN (E.), 1981. — Fertility and child-spacing in western Zaïre. in: PAGE (H. J.) and LESTHAEGHE (R.), child-spacing in Tropical Africa : traditions and change. Academic Press, London/New York, 332 pages : 287-299.
- \* TABUTIN (D.), 1978. — Tendances et niveaux de la fécondité au Zaïre. Département de Démographie de Louvain, *Working Paper*, n° 54, 36 p. (Communication au Colloque de Démographie Africaine, Abidjan, janvier 1979).
- \* TABUTIN (D.), 1979. — Fécondité et mortalité dans l'ouest du Zaïre. Département de Démographie de Louvain, *Working Paper*, n° 71, 39 p. (Communication sollicitée par le « Panel sur l'Afrique Tropicale » du Comité sur la Population et la Démographie de l'Académie Nationale des Sciences des États-Unis, Réunion de Yaoundé, 7-9 août 1979).
- VANSINA (J.), 1966. — Introduction à l'ethnographie du Congo. Ed. Universitaires du Congo, CRISP, Kinshasa, Bruxelles, 228 p.
- \* VILQUIN (E.), 1978. — Quelques caractéristiques de l'immigration urbaine au Zaïre Occidental. Département de Démographie de Louvain, *Working Paper*, n° 51, 22 p. (Communication au Colloque de Démographie Africaine, Abidjan, janvier 1979).
- Le République du Zaïre, in *Le Million. L'Encyclopédie de tous les pays du monde*. Volume XI : Afrique Occidentale, Centrale, Équatoriale et Australe, 1973, Grange Batelière, Paris : 270-272.

## ANNEXES

## ANNEXE 1

Proportions (en %) de femmes chefs de ménage par groupe d'âge selon l'ethnie et l'état matrimonial

GROUPE ETHNIQUE	GROUPE D'AGE							TOTAL (*)	
	< 20	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70 et+	S.F.	S.M.
Bakongo du Mayombe	(1)	-	37,5	12,7	12,8	3,7	-	7,7	81,2
	(2)	-	34,4	22,2	11,6	6,4	3,3	10,1	11,0
	(3)	-	28,1	65,1	75,6	89,9	96,7	82,2	7,8
	(4)	-	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Bakongo de l'Inkisi-Cataractes	(1)	-	13,0	12,9	4,0	3,0	0,5	4,3	73,2
	(2)	33,3	65,2	49,3	33,5	8,2	7,2	21,7	17,7
	(3)	66,7	21,8	37,8	62,5	88,8	92,3	74,0	9,1
	(4)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Peuples du Kwango	(1)	26,3	16,7	7,6	1,1	0,4	-	5,4	68,3
	(2)	63,2	67,2	65,3	43,7	25,6	6,6	43,5	25,3
	(3)	10,5	16,1	27,1	55,2	74,0	93,4	51,1	6,4
	(4)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Peuples du Kwilu-Wamba	(1)	-	13,5	10,8	3,8	1,2	0,6	5,1	75,4
	(2)	100,0	52,7	49,7	27,8	9,8	7,4	27,1	16,6
	(3)	-	33,8	39,5	68,4	89,0	92,0	67,8	8,0
	(4)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Peuples du Kwilu-Kasaï	(1)	15,8	7,6	7,2	1,7	-	-	2,8	72,2
	(2)	73,7	70,6	60,8	40,2	15,1	3,0	32,8	18,2
	(3)	10,5	21,8	32,0	58,1	84,9	97,0	64,4	9,6
	(4)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Peuples du Kwa-Fimi	(1)	8,3	4,8	3,7	2,4	3,8	-	3,1	75,8
	(2)	91,7	71,4	63,4	47,6	24,8	12,1	43,3	19,5
	(3)	-	23,8	32,9	50,0	71,4	87,9	53,6	4,7
	(4)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Peuples Lulua	(1)	-	1,4	1,0	0,5	0,8	-	0,9	77,6
	(2)	100,0	85,7	61,7	28,9	10,8	3,7	29,9	14,7
	(3)	-	12,9	37,3	70,6	88,5	96,3	69,2	7,7
	(4)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mongo des Lacs	(1)	-	2,8	2,1	2,1	-	-	1,0	67,0
	(2)	100,0	91,6	91,6	80,0	56,6	30,1	64,8	24,5
	(3)	-	5,6	6,3	17,9	43,4	69,6	34,2	7,2
	(4)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mongo Nkundo-Bokote	(1)	-	1,9	1,8	1,9	-	-	1,6	64,7
	(2)	87,5	92,5	85,5	68,6	57,5	28,7	54,6	23,4
	(3)	12,5	5,6	12,7	29,5	42,5	71,3	43,8	11,9
	(4)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mongo de la Tshuapa	(1)	-	-	-	-	-	-	-	72,3
	(2)	100,0	81,8	73,4	77,1	51,2	33,3	50,8	18,1
	(3)	-	18,2	26,6	22,9	48,8	66,7	49,2	9,6
	(4)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les chiffres 1 à 4 entre parenthèses définissant l'état matrimonial de la femme représentent : (1) les épouses de monogames (y compris les unions de fait) — (2) les épouses des polygames — (3) les personnes seules : célibataires, divorcées, séparées et veuves — (4) le total par groupe d'âge.

(\*) Nous avons fait figurer en dernière colonne le total du sexe masculin en vue de faciliter la comparaison.

## ANNEXE 2

Proportion des ménages dont le chef est une femme pour 100 ménages enquêtés suivant la taille et le groupe ethnique

GROUPE ETHNIQUE	TAILLE DU MENAGE											Ens.
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 et+	
Bakongo du Mayombe	64,5	28,1	29,1	21,9	20,1	16,3	8,6	8,6	8,3	3,3	2,7	24,3
Bakongo de l'Inkisi-Cataractes	63,5	38,6	38,5	32,5	28,1	19,4	14,9	9,6	13,2	10,3	8,0	29,5
Peuples du Kwango	68,8	53,7	44,2	35,5	31,1	19,7	15,9	8,7	3,4	1,3	4,3	34,4
Peuples du Kwilu-Wamba	73,8	42,4	43,8	35,6	26,3	15,9	10,5	12,2	5,1	7,4	7,4	33,7
Peuples du Kwilu-Kasaï	66,9	35,9	32,3	25,8	17,5	15,0	10,7	7,7	6,9	6,0	6,3	30,1
Peuples du Kwa-Fimi	62,7	36,2	26,9	27,7	24,0	14,8	14,1	11,6	3,0	10,2	8,9	24,0
Peuples Lulua	75,7	31,0	25,5	20,5	15,9	9,9	9,1	6,5	5,9	1,9	2,0	26,3
Mongo des Lacs	60,7	26,5	21,2	24,7	15,5	16,9	14,0	7,6	7,8	10,4	3,4	23,3
Mongo Nkundo-Bokote	53,5	17,6	15,7	13,8	14,6	10,6	8,3	6,9	9,3	1,2	3,4	18,3
Mongo de la Tshuapa	40,4	7,7	6,7	5,4	5,2	2,1	1,2	2,0	2,5	4,7	2,0	7,6
QUEST RURAL	69,9	34,6	31,4	25,4	20,5	14,0	9,8	6,8	4,6	4,4	2,8	28,9

## ANNEXE 3

Répartition (en %) des ménages selon leur type et le sexe du chef de ménage

TYPE DE MENAGE	Bakongo du Mayombe			Bakongo de l'Inkisi-Cataractes			Peuples du Kwango			Peuples du Kwilu-Wamba			Peuples du Kwilu-Kasai		
	SM	SF	T	SM	SF	T	SM	SF	T	SM	SF	T	SM	SF	T
1. Personnes seules	6,6	37,6	14,2	6,8	28,3	13,2	5,5	24,4	12,0	5,7	31,2	14,3	8,0	37,4	16,8
2. Conjoints sans enfant (vivant seul)	12,2	-	9,2	9,5	-	6,7	8,7	-	5,7	10,7	-	7,1	14,5	-	10,1
3. Conjoints avec enfants (Noyau familial complet)	50,0	-	38,5	56,0	-	40,6	62,8	-	41,9	64,0	-	43,2	57,5	-	41,1
4. Noyau familial complet + un autre parent	5,2	-	3,9	4,7	-	3,3	5,2	-	3,4	3,8	-	2,6	3,4	-	2,4
5. Chef de ménage seul + enfant + un autre parent	0,9	36,3	8,8	1,0	42,2	11,9	1,0	59,0	20,3	1,0	48,3	16,2	0,9	43,2	12,9
6. Conjoint sans enfant + autres parents	3,9	-	3,0	2,7	-	1,9	1,7	-	1,1	1,5	-	0,9	2,1	-	1,5
7. Chef de ménage seul + autres parents (ascendant ou descendant)	0,1	4,4	1,1	0,1	4,5	1,5	0,2	2,4	1,0	0,2	3,2	1,2	0,1	2,9	0,9
8. Autres combinaisons	21,1	21,7	21,3	19,2	25,0	20,9	14,9	14,2	14,6	13,1	17,3	14,5	13,5	16,5	14,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TYPE DE MENAGE	Peuples du Kwa-fimi			Peuples Lulua			Mongo des Lacs			Mongo Nkundo-Bokote			Mongo de la Tshuapa		
	SM	SF	T	SM	SF	T	SM	SF	T	SM	SF	T	SM	SF	T
1. Personnes seules	4,0	21,3	8,2	5,0	43,6	15,1	5,6	28,5	11,7	8,1	41,5	14,2	5,1	42,8	8,0
2. Conjoints sans enfant	9,3	-	7,1	14,0	0,2	10,4	15,3	-	11,7	21,4	-	17,6	19,6	-	18,1
3. Conjoints avec enfants (noyau nucléaire)	64,0	-	49,7	64,7	0,1	48,8	50,8	-	38,7	36,8	-	31,2	36,6	-	34,4
4. Noyau nucléaire + un autre parent	3,7	-	2,9	3,9	-	2,7	4,4	-	3,4	3,8	-	3,2	5,2 5	-	4,8
5. Chef de ménage seul + enfant + un autre parent	0,8	55,7	12,8	1,9	43,6	11,9	1,3	49,8	12,1	1,3	34,8	6,3	1,1	26,5	2,6
6. Conjoints sans enfant + autres parents	1,2	-	1,0	1,7	-	1,1	4,2	-	3,3	5,6	-	4,5	5,9	-	5,4
7. Chef de ménage seul + autres parents (ascendant ou descendant)	0,1	2,2	0,6	0,1	2,2	0,7	0,1	4,1	1,0	0,2	2,0	0,5	0,5	4,1	0,8
8. Autres combinaisons	16,9	20,8	17,7	8,7	10,3	9,3	18,3	17,6	18,1	22,8	21,8	22,5	26,0	26,6	26,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

## ANNEXE 4

Proportion pour 100 ménages par type selon le sexe du chef de ménage

TYPE DE MENAGE	Bakongo du Mayombe			Bakongo de l'Inkisi-Cataractes			Peuples du Kwango			Peuples du Kwilu-Wamba			Peuples du Kwilu Kasai		
	SM	SF	T	SM	SF	T	SM	SF	T	SM	SF	T	SM	SF	T
1. Personnes seules	35,5	64,5	100,0	36,5	63,5	100,0	30,2	69,8	100,0	26,2	73,8	100,0	33,1	66,9	100,0
2. Conjoint sans enfant	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0
3. Conjoint avec enfants (noyau nucléaire)	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0
4. Noyau nucléaire + un autre parent	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0
5. Chef de ménage seul + enfant + un autre parent	7,9	92,1	100,0	5,7	94,3	100,0	3,5	96,5	100,0	4,3	95,7	100,0	4,8	95,2	100,0
6. Conjoint sans enfant + autres parents	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0
7. Chef de ménage seul + autre parent (ascendant ou descendant)	4,8	95,2	100,0	8,2	91,8	100,0	13,3	86,7	100,0	8,6	91,4	100,0	6,1	93,9	100,0
8. Autres combinaisons	75,2	24,8	100,0	64,8	35,2	100,0	66,6	33,4	100,0	59,7	40,3	100,0	65,2	34,8	100,0
TOTAL	75,7	24,3	100,0	70,5	29,5	100,0	65,6	34,4	100,0	66,3	33,7	100,0	69,9	30,1	100,0

TYPE DE MENAGE	Peuples du Kwa-Fimi			Peuples Lulua			Mongo des Lacs			Mongo Nkundo-Bokote			Mongo de la Tshuapa		
	SM	SF	T	SM	SF	T	SM	SF	T	SM	SF	T	SM	SF	T
1. Personnes seules	37,3	62,7	100,0	24,3	75,7	100,0	39,3	60,7	100,0	46,5	53,5	100,0	59,6	40,4	100,0
2. Conjoint sans enfant	100,0	-	100,0	99,5	0,5	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0
3. Conjoint avec enfants (noyau nucléaire)	100,0	-	100,0	99,9	0,1	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0
4. Noyau nucléaire + un autre parent	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0
5. Chef de ménage seul + enfant + un autre parent	4,5	95,5	100,0	11,5	88,5	100,0	8,3	91,7	100,0	17,1	82,9	100,0	41,7	58,3	100,0
6. Conjoint sans enfant + autres parents	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0	100,0	-	100,0
7. Chef de ménage seul + autre parent (ascendant ou descendant)	10,0	90,0	100,0	11,4	88,6	100,0	4,5	95,5	100,0	-	100,0	100,0	63,2	36,8	100,0
8. Autres combinaisons	71,8	28,2	100,0	70,6	29,4	100,0	77,3	22,7	100,0	82,4	17,6	100,0	92,2	7,8	100,0
TOTAL	76,0	24,0	100,0	73,7	26,3	100,0	76,7	23,3	100,0	81,7	18,3	100,0	92,4	7,6	100,0